Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201958-20260219-20260106-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN

Séance du 19 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Loïc MAHÉ, Maire de PLEUBIAN.

Etaient présents : L.MAHÉ, G.LE BRIAND, F.AMBERT, F.TILLY, P.BOURGES, M.LE GALL, M.KERGALL, J. GICQUEL, I.LE CORRE, M.MERLE L.LE MOULLEC, N.MARCHOU, R.BERTHOU, M.LE PARLOUËR, M.PHILIPPOT, A.LE MORVAN, S.MOREAU, L.PARANTHOEN
Excusée : V.CORLOUËR procuration à F.AMBERT
Secrétaire : F.AMBERT
Assistaient : A.LE CONTELLEC, Directrice Générale des Services, JL.THOMAS, Conseiller aux Décideurs Locaux secteur LANNION

Membres de référence : 19 — Membres en exercice : 19
Membres ayant pris part à la délibération : 19

LIGNE DE TRESORERIE (7.3)

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT que la convention d'ouverture de crédit en cours arrive à échéance le 09/04/2026,
CONSIDERANT la nécessité de procéder à son renouvellement,
VU les sollicitations des établissements financiers suivants : CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE et CAISSE D'EPARGNE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 - Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, décide de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE un montant maximum de 200 000 € dans les conditions suivantes :

- Durée : **1 an**
- Euribor 3 mois + marge
- 0,72 %+ 2,029 % soit : **2,749 %**
- Frais de dossier : **600 €**
- Pas de commission de non utilisation

Article 2 - ***Autorise*** le Maire à signer un contrat d'ouverture de crédit avec le CREDIT AGRICOLE.

Article 3 - ***Autorise*** le Maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Loïc MAHE

MAIRIE DE PLEUBIAN
Côtes-d'Armor